

Allocution du ministre responsable
des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la
Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce
intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques
et de l'Accès à l'information,
M. Benoît Pelletier,
à l'occasion du colloque présenté
par le Réseau d'enseignement francophone
à distance du Canada
intitulé
« L'étudiante et l'étudiant au centre de la
formation à distance : pédagogie et technologie »

Montréal, le jeudi 5 mai 2005

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'invitation du Réseau d'enseignement francophone à distance, le RÉFAD, à vous adresser la parole, aujourd'hui, à l'occasion de ce rassemblement. Je remercie donc votre directeur général, M Alain Langlois, ainsi que le comité organisateur du colloque de m'avoir offert cette tribune. Je suis heureux de me trouver aujourd'hui devant un auditoire averti de professeurs et de spécialistes de l'éducation ayant à cœur l'usage du français dans le champ de l'enseignement au Canada.

Les représentants des francophones de tout le Canada auront une excellente occasion, aujourd'hui, de prendre connaissance des nouvelles techniques d'enseignement et de formation à distance, ainsi que des méthodes d'apprentissage particulières qui en découlent. Ces technologies donnent accès aux francophones des régions éloignées à des cours en français dans un certain nombre de disciplines. Mises ainsi au service de l'apprentissage, elles contribuent directement au développement et au maintien des communautés francophones du Canada. Pour ces dernières, comme pour le Québec, qui doit lui aussi offrir des services éducatifs de qualité aux régions éloignées, la formation à distance ainsi que les possibilités de perfectionnement qu'elle fait naître sont synonymes de rapprochement et de collaboration. Cela favorise l'établissement d'un lien dynamique entre tous les acteurs éducatifs francophones du Canada. À titre de ministre responsable de la Francophonie canadienne, je ne peux que m'en réjouir.

Le RÉFAD est un organisme rassembleur en matière d'éducation. C'est, en outre, l'unique regroupement pancanadien de formation à distance entièrement en français. À ce titre, son rôle est majeur puisqu'il fournit aux établissements d'enseignement, associations, ministères, entreprises et chaînes de télévision toute l'information sur les possibilités éducatives offertes par l'autoroute de l'information. C'est là une initiative importante pour la cause de l'enseignement en français au Canada, que nous défendons tous.

De son côté, le gouvernement du Québec a déjà pris acte de l'importance pour lui de soutenir le déploiement des nouvelles technologies de l'information et de la communication auprès des communautés francophones au Canada. Il s'agit d'un constat qu'il a établi lors du Forum sur l'éducation tenu en novembre 2003, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les principaux acteurs du milieu de l'éducation du Canada.

L'enseignement en français au Canada : une réflexion conjointe

Vous comme moi sommes conscients de l'importance de l'éducation pour l'avenir du fait français au Canada. En effet, qui dit éducation dit jeunesse. Ce sont les jeunes qui vont devoir relever le défi de la pérennité de la langue et, ainsi, nourrir cette diversité culturelle qui pourra garantir le rayonnement du français chez nous, dans les Amériques et dans le monde. C'est pourquoi la

réussite scolaire des étudiants francophones vivant au sein des communautés, dans le contexte précis de l'affirmation de leur identité linguistique, est une préoccupation que nous devons avoir constamment à l'esprit, lorsque nous revoyons nos stratégies pour consolider la position du français chez nous.

En diffusant de l'information sur les nouvelles applications technologiques en matière d'apprentissage et de perfectionnement à distance, le RÉFAD contribue grandement au soutien de l'enseignement en français au Canada. Ma présence ici témoigne de l'importance que nous portons à ses travaux et à ses réflexions. Votre organisme a d'ailleurs été actif au Forum de l'éducation, ce grand rassemblement dont j'aimerais vous parler maintenant un peu plus en détail, puisqu'il a déjà produit quelques résultats intéressants.

Tout d'abord, l'événement comme tel a marqué une étape cruciale de notre réflexion sur le statut et la situation du français au Canada et dans le positionnement du Québec par rapport à la francophonie canadienne. Il nous a notamment permis de développer ensemble une vision cohérente de l'enseignement en français dans notre pays, laquelle s'est traduite par un certain nombre de pistes de collaboration importantes, regroupées en quelques grands axes d'intervention. Outre le déploiement des nouvelles technologies en matière de formation et d'enseignement, dont j'ai déjà parlé, il y a également :

- **la croissance des communautés minoritaires de langue française au Canada**, notamment par l'intégration scolaire de la relève

immigrante francophone, le maintien de l'effectif scolaire ainsi qu'un meilleur accès à la formation technique et professionnelle en français;

- **le renforcement de la culture identitaire francophone**, par la mise sur pied de services de garde et d'un réseau national francophone de la petite enfance et de la famille, de même que par l'élaboration d'une gamme de services de langue française à l'intention des parents et des élèves;
- **l'accès à la culture générale d'expression française ainsi qu'à la culture scientifique en français**;
- **l'administration scolaire**, et plus particulièrement le recrutement, le perfectionnement et la rétention du personnel enseignant, la conception d'un matériel didactique et scolaire en français adapté à la situation socioculturelle des milieux minoritaires francophones, ainsi que la formation des administrateurs scolaires francophones travaillant dans ces milieux.

À partir de ces grands axes, nous pouvons définir des projets porteurs. Qui plus est, nous avons maintenant la certitude d'être sur une très bonne lancée car, depuis que les résultats du Forum sont connus, d'autres rapports sur l'éducation produits par diverses associations pancanadiennes ont abouti aux mêmes constats et ont fait ressortir les mêmes lacunes et les mêmes difficultés, ce qui

s'est traduit par des propositions relativement similaires à celles qui ont été formulées lors du Forum. Pensons, par exemple, au *Plan d'action 2005-2010* de l'Association des universités de la francophonie canadienne, au rapport d'octobre dernier du Comité directeur sur l'inventaire des besoins des conseils scolaires francophones du Canada intitulé *Stratégie pour compléter le système d'éducation en français langue première au Canada*, ou au rapport de recherche de septembre 2004 établi pour la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et intitulé *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*. Quels que soient leurs auteurs, les études portant sur les besoins et les interventions à privilégier concordent, ce qui nous conforte dans l'idée que nous sommes sur la bonne voie et que les projets que nous avons lancés en 2004-2005 vont nous permettre de consolider nos acquis en matière d'enseignement en français au Canada.

Les initiatives soutenues par le SAIC à la suite du Forum.

La réflexion que nous avons menée au Forum sur l'éducation a favorisé l'émergence de projets qui auront des retombées notables sur les communautés. Je parle ici d'interventions concrètes, annonciatrices de résultats probants et aux effets que nous espérons multiplicateurs. De par leur ampleur même, elles auront dans les communautés francophones minoritaires des répercussions importantes. En voici une brève description :

- **Le projet soumis par la Commission nationale des parents francophones (CNPF)** touchant la petite enfance s'inscrit dans l'axe du maintien et de la croissance des communautés. En effet, la petite enfance est une période déterminante pour le choix d'une langue et l'enracinement de la culture identitaire. Depuis trois ans, le SAIC soutient financièrement les activités menées par la CNPF pour la mise sur pied éventuelle de centres de la petite enfance et de la famille. En 2005-2006, un réseau national de la petite enfance sera créé, ce qui devrait faciliter l'accès à des services de haute qualité qui favoriseront le développement global des enfants au sein des communautés, tout en permettant le regroupement des intervenants en éducation préscolaire au sein d'une structure dynamique. La mise sur pied de centres de la petite enfance et de la famille, sur le modèle pédagogique de ceux qui existent au Québec, devrait suivre rapidement. Nous continuons d'accorder notre soutien à cette initiative si importante pour les communautés francophones, lesquelles ont fait des services éducatifs à la petite enfance une priorité.
- Le SAIC soutiendra également le projet du **Réseau des collèges et cégeps francophones du Canada**, qui mettra sur pied un programme pilote de partage et de renforcement de l'expertise des collèges francophones du Canada et des cégeps québécois dans le domaine de l'enseignement technique offert en français. L'objectif est ici de valoriser la formation professionnelle et technique donnée en français au Canada, d'en augmenter

la qualité et d'en améliorer l'accessibilité pour les francophones. Le projet permettra donc à ces derniers de faire leurs études postsecondaires en français, en plus des jumelages qui seront soutenus entre les établissements québécois et ceux des communautés.

- Enfin, des discussions ont lieu sur une possible contribution du Québec à **l'Association des universités de la francophonie canadienne** pour la mise en œuvre du plan d'action que celle-ci a adopté, lequel vise notamment à réseauter les universités francophones à l'extérieur du Québec selon le modèle du réseau de l'Université du Québec.

Les efforts que nous avons déployés et la contribution que nous avons apportée au démarrage de ces grands projets en 2004-2005 ne nous a pas empêchés, par ailleurs, de soutenir d'autres initiatives de manière à répondre également à des besoins ponctuels de formation et de transfert d'expertise. Ainsi, par l'intermédiaire du programme de partenariat et de soutien au développement des communautés, qui touche les échanges entre partenaires de la société civile, nous avons subventionné 44 projets en matière d'éducation, dont 14 concordaient avec les priorités d'action dégagées par le Forum, par exemple, la tenue d'un parlement jeunesse en Acadie, des stages de perfectionnement en enseignement dans les milieux minoritaires francophones et le partage de l'expertise en matière de formation à distance, un projet soumis par le RÉFAD.

Du côté du programme de coopération interprovinciale, les projets subventionnés ont eu des retombées plus indirectes sur les communautés. Quelques-uns, néanmoins, comme le projet de formation portant sur l'enseignement de la pédagogie dite du multiâge et soumis par l'Île-du-Prince-Édouard, devraient avoir des effets multiplicateurs dans les communautés qui en ont bénéficié.

Nous allons redoubler d'efforts pour appuyer, dans l'avenir, les projets qui contribueront au renforcement du fait français dans les communautés francophones minoritaires en nous appuyant sur notre plan de travail, lequel sera périodiquement réévalué pour tenir compte de l'évolution de la situation et des besoins.

Les défis qui se posent au Québec en matière de francophonie canadienne

Nous savons bien que l'éducation est le levier par excellence de la transmission de la langue, de la culture, de l'identité et des valeurs. C'est pourquoi nous allons continuer à recevoir favorablement toute proposition de nature à consolider le réseau éducatif francophone de ce pays et à travailler au développement de projets nous permettant d'atteindre cet objectif.

Le gouvernement du Québec veut notamment s'associer aux gouvernements des autres provinces et territoires afin que l'enseignement en français dans les milieux communautaires francophones devienne une priorité pour tous, compte

tenu de son importance stratégique pour l'avenir du français. De fait, l'éducation constitue un volet très important des ententes de coopération que nous avons conclues jusqu'ici avec la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon. Nous avons également posé les jalons du raffermissement de nos relations avec notre voisine, l'Ontario, sur plusieurs sujets d'intérêt commun, dont les affaires francophones. Dans ce domaine particulier, nous continuons de coopérer et de concentrer nos efforts dans tous les grands secteurs, y compris l'éducation. Les discussions sont en cours à ce sujet et elles devraient trouver sous peu leur aboutissement. Enfin, une nouvelle entente est en négociation avec la Colombie-britannique, tandis que celle qui nous lie au Nouveau-Brunswick depuis plusieurs années sera renouvelée prochainement.

Comme vous pouvez le constater, nous souhaitons, par la coopération interprovinciale, partager nos diverses expertises et favoriser les échanges, notamment dans le secteur névralgique de l'éducation. Le Québec souhaite intensifier les activités de coopération visées par toutes ces ententes, et privilégiera celles à caractère bilatéral qui concordent avec son objectif de revitalisation du français dans les communautés francophones.

Par ailleurs, dans le cadre de la révision des politiques publiques du gouvernement du Québec, de ses programmes, de ses missions et de ses façons de faire, nous avons commencé à revoir la Politique du Québec à l'égard

des communautés francophones et acadiennes du Canada. C'est dans un contexte de mondialisation, d'intégration économique continentale, de défense de la diversité culturelle et de fragilité démographique que ce travail a été entrepris.

Depuis que nous avons formé le gouvernement, il y a deux ans, nous ne nous sommes pas limités à revoir notre discours dans le sens d'une francophonie unifiée. Nous sommes aussi passés à l'action : Ainsi, outre le Forum sur l'éducation dont j'ai parlé, nous avons aussi tenu le Forum sur la francophonie. Celui-ci a réuni, à Québec, au printemps 2004, les francophones de tous les coins du pays pour leur permettre de discuter, notamment, de la nouvelle politique dont le Québec veut se doter en matière de francophonie canadienne et de la création d'un éventuel centre de la francophonie qui aura pignon sur rue à Québec. Tel que je l'ai promis lors de mon passage à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) au mois de juin 2003, le Québec participe pleinement à tous les volets de la Conférence intergouvernementale des ministres responsables des affaires francophones et exerce avec enthousiasme et détermination le leadership qui est tout naturellement le sien. J'ai aussi eu, depuis le mois d'avril 2003, l'immense privilège de voyager d'un bout à l'autre du Canada pour rencontrer les francophones chez eux, et ce, afin de mieux apprécier et comprendre les défis qu'ils doivent relever quotidiennement. Comme je le mentionnais plus tôt, le raffermissement de nos rapports avec les autres provinces et territoires,

notamment dans le domaine de la francophonie, demeure, pour le gouvernement que je représente, une priorité *sine qua non* de son action, dont nous pouvons déjà apprécier les résultats.

Conclusion

Nous avons, tous et toutes ici rassemblés, un devoir envers l'histoire. C'est le devoir de mémoire, qui nous ramène à nos origines comme collectivité en Amérique du Nord, qui nous rappelle nos luttes communes, nos échecs, mais aussi nos succès historiques. Mais nous avons également un devoir envers l'avenir. C'est un devoir de solidarité, de détermination et d'épanouissement. Nous devons *redéfinir* la francophonie, *notre* francophonie, en la rendant plus moderne, plus actuelle et plus attirante pour la jeunesse. N'oublions surtout pas que la langue française est non seulement le vecteur de notre pensée individuelle et collective, mais qu'elle est aussi porteuse de valeurs universelles comme l'inclusion, la liberté et l'humanisme. Soyons fiers de parler cette langue magnifique et de vivre dans cet ensemble *dont* nous sommes et *que* nous sommes : la francophonie canadienne.